



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 16 Janvier 2012

LA POSTE - FILIERE RH

LE 10 JANVIER 2012 JOURNÉE D'ACTION DANS LA FILIÈRE RH

TOUS MÉTIERS CONFONDUS : COURRIER – ENSEIGNE – COLIS – SF - TRANSVERSES

GRÈVE MASSIVEMENT SUIVIE !

**LE PERSONNEL DES CSRH S'EST FORTEMENT MOBILISÉ
POUR FAIRE ENTENDRE SES REVENDICATIONS**

Malgré la rapidité avec laquelle cette journée a été décidée et le peu de temps pour mobiliser l'ensemble du personnel dispersé sur de nombreux sites géographiquement distants, la participation à la grève à laquelle avait appelé la CGT, ainsi que SUD et FO a été d'un niveau historiquement fort pour la filière RH.

Depuis le début du projet «performance GAPP », c'était la première journée de mobilisation nationale du personnel des CSRH sur un contenu revendicatif commun à l'ensemble de la filière. L'engagement total

de la CGT dans les services pour construire avec le personnel une puissante riposte à la surdité des Directions de La Poste n'est pas étranger à la réussite de cette journée.

**Que La Poste le veuille ou non,
les choses ont changé le 10 janvier 2012.**

Le personnel a fait entendre sa voix; il en a assez du discours d'autosatisfaction affiché par la Direction, du peu de considération pour les efforts dispensés, de la dégradation de ses conditions de travail.

Exemples de % de grévistes dans les services CSRH			
Toulouse Minimes	85 %	Marseille *	100 %
Toulouse Ranguel	45 %	Rouen - Courrier	82 %
Toulouse États Unis	63 %	Poitiers CSRH	63 %
Carcassonne *	100 %	Metz	93 %
Dijon - S-Financiers	46 %	Nice	65 %
Nîmes *	100 %	Paris -Colis	60 %
Nantes – Courrier	70 %	Paris - Courrier	49 %
Bordeaux Bonnac *	42 %	<i>* % de grévistes à l'exécution</i>	

**LA DIRECTION DOIT NOUS ENTENDRE
NOUS NE LÂCHERONS RIEN**

LA POSTE NE PEUT PLUS FAIRE LA SOURDE OREILLE.

Elle ne peut plus répondre aux revendications du personnel en se retranchant derrière le contenu de CDSP qu'elle seule a élaboré sans l'accord d'aucune organisation syndicale.

Sans tarder, la CGT propose de s'appuyer sur cette mobilisation. En ce sens nous allons demander au Siège d'ouvrir le chantier de négociations sur l'emploi, la reconnaissance des qualifications, les conditions de travail, les primes.

Dans les services les débats doivent être engagés pour définir tous ensemble quelles suites à donner à ce mouvement et sous quelles formes pour contraindre La Poste à répondre favorablement aux demandes du personnel.

Cette journée d'action était motivée par les revendications suivantes

- le comblement de tous les emplois et effectifs à la hauteur des besoins.
- Une réelle formation avec des moyens qui répondent aux nouveaux outils mis en place, et aux évolutions du contenu des métiers.
- Des effectifs prévus en nombre suffisant à l'occasion des agents mis en doublure,
- La reconnaissance de la qualification des agents de la filière RH avec l'attribution du II-3 comme grade de base, avec repyramidage des fonctions,
- Le comblement de tous les départs (retraite, mobilité....)
- Comblement automatique par des emplois en CDD des absences de 7 jours ou plus,
- Une indemnité de 3000 euros minimum pour tous les agents CSRH,
- La prise en charge totale par La Poste de tous les frais de transport,
- Le maintien dans la filière RH des agents des ex CIGAP et UGRH,
- Une prime de 1000 euros, pour la surcharge de travail occasionnée par la mise en place du projet GAPP,
- Respect de l'indépendance des agents dans l'accomplissement de leur métier dans l'objectif qu'ils puissent respecter les règles du droit du travail sans la pression des métiers,
- Clarification de l'intégration du service médical,
- Mise en place de CHSCT locaux à partir de 50 effectifs

POURSUIVONS ET AMPLIFIONS

LA MOBILISATION

POUR GAGNER SUR LES REVENDICATIONS